

PRIX D'ABONNEMENT, payable d'avance : Pour le canton et toute la Suisse, franc de port, 12 francs pour un an, 6 fr. pour 6 mois, 3 fr. pour 3 mois. — Pour l'étranger le port en sus.

On s'abonne à Sion à la rédaction du COURRIER DU VALAIS; dans les autres endroits aux bureaux des postes.

COURRIER DU VALAIS.

PRIX D'INSERTION : 15 centimes la ligne. — Les insertions répétées paient la moitié.

Les lettres, etc., doivent être adressées franco au bureau du journal, à Sion.

Les annonces doivent être adressées à la rédaction du journal; leur coût peut être payé en timbres-postes.

Journal paraissant les mardi, jeudi et samedi soir.

CANTON DU VALAIS.

On nous écrit du Bas-Valais, le 8 août :

Nous apprenons que les travaux du percement du tunnel de Menouve ont commencé les deux côtés de la montagne le 5 de ce mois. Après l'adjudication de l'entreprise, l'ingénieur Gualini, qui attache son nom à cette œuvre colossale, se rendant compte des difficultés qui allaient se présenter tant pour la construction du tunnel que pour la viabilité de ses abords, avait proposé à l'ingénieur du Valais d'abaisser de 250 mètres l'ouverture du tunnel, ce qui le prolongerait de 800 à 1000 mètres, c'est-à-dire d'à peu près un tiers.

Le tracé adopté avait les inconvénients, sur le versant méridional, de ne pas offrir un développement de terrain suffisant pour l'établissement des chantiers, barraques pour les ouvriers, etc., de présenter une couche de terre assez épaisse pour absorber tous les travaux d'une saison, et si le roc vif ne pouvait pas être atteint avant l'hiver, de faire suspendre les travaux; sur le versant septentrional, d'avoir un trajet de route exposé aux dangers des avalanches et des éboulements de rochers; à avoir des masses formidables de neige obstruant et rendant inaccessible l'entrée du tunnel pendant près de quatre mois de l'année.

Au moyen du changement proposé, ces difficultés étaient applanies. L'ingénieur du Valais, M. de Quartery, à qui M. Gualini avait communiqué son projet, se rendit aussitôt à Berne pour le soumettre aux autorités compétentes qui y étaient réunies et qui l'approuvèrent.

Nous avions donc lieu d'espérer qu'on mettrait la main à l'œuvre du tracé le plus rationnel, le plus sûr, le plus économique; quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous apprimes ce qui

se passait! On assure que, malgré l'évidence, malgré les députations des provinces piémontaises intéressées, le ministre sarde des travaux publics se retranche derrière le plan arrêté et en ordonne l'exécution. Si le fait est vrai, il faut reconnaître que cet homme, infiniment capable, veut faire le moins possible pour Menouve, et, par contre-coup, le plus possible pour le Mont-Cenis.

Mais la Suisse ne veut et ne peut condescendre à un pareil leurre.

S'il est vrai que le tracé auquel on travaille maintenant est plus exposé, que celui proposé en dernier lieu, aux avalanches et aux éboulements de rochers;

S'il est vrai que le passage par le tunnel sera intercepté par les neiges pendant plusieurs mois de l'année;

S'il est vrai que l'entretien de la route jusqu'à l'ouverture du tunnel nous coûtera, toute proportion gardée, infiniment plus que l'abaissement, soit le prolongement du tunnel, le génie cantonal se doit à lui-même et doit au pays de s'expliquer clairement, franchement sur des intérêts aussi majeurs, sur le bon ou le mauvais emploi de sommes si énormes.

La commission chargée de l'exécution de la nouvelle loi des finances est réunie à Sion depuis hier. Aujourd'hui elle a commencé son travail sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Allet.

Nous avons annoncé, il y a environ un mois, qu'un certain M. Brunet, Français, avait demandé au gouvernement du Valais la concession de divers chemins de fer qu'il se propose d'établir dans les vallées latérales de nos montagnes. Aujourd'hui nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* que ce même Monsieur vient d'adresser une demande semblable au gouvernement du canton

FEUILLETON DU COURRIER DU VALAIS.

LES CLOCHES DE SALVAN.

III.

Toinon Chausson, voyant comme les affaires s'arrangeaient sans elle, fit tout-à-coup redemander Favette au village, envoyant en sa place une servante avec les chèvres, et pendant un temps les deux jeunes gens ne purent pas se revoir.

— Si tout cela continue, je m'engage pour Naples avant l'automne, se dit Julien toujours plus triste. Depuis quelque temps il voyait ses parents dans la peine et sa mère pleurer presque chaque jour. En effet, le procès, déjà bien coûteux en première instance, semblait vouloir emporter tout le bien depuis qu'il était devant la cour d'appel. Les avocats et les plaideurs étaient constamment à Sion. Une simple comparaisance là-bas coûtait plus de trois cents francs; puis les procureurs et les hommes de loi se faisaient entretenir pendant les plaidoiries, indemniser à chaque déplacement, sans parler de leurs honoraires, des frais de justice et de bien d'autres choses. Les procureurs connaissaient, il faut le dire, toutes les finesses du métier, et jouaient serré depuis qu'ils étaient en appel. Cependant, à force de se retourner, celui des Guernon finit par découvrir que le grand-châtelain du district était cousin au troisième degré des Marcolaz, son aïeul maternel ayant épousé une fille de leur

parenté en seconde noce. Aussitôt il attaqua en nullité toute la procédure, et, à sa requête, la cour d'appel refusant de prononcer sur le fond, cassa le premier jugement, renvoyant les parties devant le juge suppléant du district, qui, en pareil cas, doit présider l'audience du châtelain, lorsque celui-ci se refuse.

C'était alors la fin de la troisième année, et, pour en venir là, plus de quinze mille florins étaient déjà dépensés dans les deux familles.

— Il faudra vendre les vaches et les attelages, disaient les Guernon.

— Il va falloir abattre toute la réserve et couper par le pied jusqu'au dernier fayard, disait Gaspard Marcolaz. Procès de malheur! va. S'il y avait seulement moyen de s'entendre et d'en finir!

La Toinon seule était inflexible.

— Les enfants se parlent encore, lui dit un jour son homme, s'il y avait pourtant moyen?...

— Quoi? s'écria-t-elle, donner la Favette à ce grand vagabond de montagne, peut-être? J'aimerais mieux rester sur place que de voir jamais pareille affaire. C'est quelqu'un des nôtres qu'il lui faut.

La Gingolette pensait à Jérémie Chausson, mais n'osait pas encore le dire. Pour Gaspard Marcolaz, il commençait à trouver, en son particulier, que la Toinon était trop processive. C'est du bon bien au soleil qui s'en va chaque jour, pensait-il, et si l'on trouvait cependant un moyen honnête de tout arranger, m'est avis qu'il faudrait le faire. En attendant, il lui fallut, quand vint l'automne, vendre encore sa

de Vaud. Voici la lettre que M. Brunet a écrite à ce sujet à ce gouvernement.

Sion, 5 août 1856.

Au conseil d'Etat du canton de Vaud,

Monsieur le président et Messieurs les conseillers!

J'ai travaillé à déterminer, pour le canton de Vaud, un système général de chemins de fer, qui servirait pour les exploitations agricoles, minérales et industrielles, en même temps que pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Convaincu des grands avantages qui assureraient ce système général de communication, je viens, M. le président et Messieurs les conseillers, demander au conseil d'Etat du canton de Vaud de vouloir bien m'accorder la concession de lignes de chemins de fer que l'on se chargerait d'établir rapidement dans les positions suivantes:

1^o Ligne de Lausanne, passant au sud du Noirmont et se dirigeant sur Mâcon en France.

2^o Ligne de Lausanne, au passage nord du Mont-Tendre; elle se partage en deux branches: l'une qui passe par Vallorbe et Jougne en France, l'autre qui passe par le Pont, remonte le versant du Val-de-Joux, et se dirige vers Lons-le-Saulnier en France.

3^o Ligne de Lausanne à Yverdon.

4^o Ligne de Lausanne à Moudon, Payerne et le Broyc, avec embranchement de Moudon à Fribourg.

5^o Ligne de Lausanne à Vevey, Villeneuve et St-Maurice.

6^o Ligne de Lausanne à Morges et Genève.

7^o Ligne de Joux à Yverdon, Payerne et Fribourg.

8^o Ligne du Jura, venant du Val-de-Travers, longeant l'Orbe, le lac de Joux, le lac des Rousses en France.

9^o Ligne d'Yverdon à Moudon et Vevey, puis embranchement de Moudon à Bulle.

10^o Ligne de Vevey par la Veveyse au canton de Fribourg.

11^o Ligne de Villeneuve au Bouveret, et, de l'autre côté, par la Tinière au point de jonction des deux chemins qui viennent: l'un de Fribourg par la Sarine, l'autre de Thoun par le Simmenthal.

12^o Ligne d'Aigle par le val d'Ormont au Sanetsch et à Sion.

Pour l'exécution de ces différentes voies de communication, je ne demande au gouvernement ni subvention ni garantie d'intérêt; la compagnie que je représente exécuterait le tout à ses risques et périls. Je demande seulement que le gouvernement du canton de Vaud veuille bien m'accorder le droit de concession et d'expropriation, puis aussi son bienveillant appui dans les transactions avec les communes.

Après la délivrance des concessions, je procéderais à la constitution définitive de la compagnie, conformément à la législation du canton de Vaud, puis à l'exécution des travaux.

Il est bien entendu que, dans le système général que je viens de soumettre au conseil d'Etat, les lignes déjà concédées se trouveraient en dehors de la présente demande. La compagnie que je représente verrait à s'accorder avec celles qui exploitent les concessions déjà accordées.

— Bon! il mange à présent ses quatre mulets, disait Jean Renaud. C'est ça qui est dur pour un joli homme!

Un jour la Gingolette envoya sa belle-fille à porter le sel au chalet de la commune. C'était un vieux Fribourgeois qui préparait alors les fromages sur cette montagne, demeurant là-haut presque tout l'été avec les vachers qui gardent les troupeaux au pâturage. Mais en approchant du chalet Favette ne vit personne dans la prairie. Les bergers étaient descendus pour entendre la messe à Salvan, car c'était jour de fête. Les troupeaux étaient parqués, ainsi qu'on le fait d'habitude pour les nuits d'automne.

«Le vieux Jacob sera resté seul, pensait Favette, et sans doute il dit ses patenôtres auprès du foyer. C'est ça un bon homme, qu'on peut approcher sans crainte.» Mais lorsqu'elle entra, elle pensa reculer de surprise; l'Allemand n'était pas au chalet, et à sa place Jérémie, qui avait probablement vu venir la jeune fille, était assis vers le feu, la regardant d'un mauvais air, et passant sa main sur sa barbe noire.

— Bon vèpres, dit Favette, qui regrettait déjà d'être venue.

— Bon vèpres à vous, répondit l'autre.

— Le vieux Jacob n'est pas au chalet?

— Non; il est en dévotion à Saint-Garin, sa sœur est malade, et il a fait un vœu pour elle; à présent, c'est moi qui fais les fromages.

— Voilà le sel qu'ils envoient.

— C'est bon, pose-le, et viens t'asseoir ici vers le feu.

— Non, dit Favette, j'ai hâte, le soleil se couche, et la route est longue.

— Et le lit, dit le Savoyard avec un méchant regard et un plus méchant sourire.

Il faut savoir que c'est la coutume du pays, et qu'une fille ne vient pas au chalet sans

Je vous prie de vouloir bien agréer, M. le président et MM. les conseillers, l'assurance de mon profond respect. Jean BRUNET.

Ajoutons ici que ce M. Brunet est le même qui a demandé l'autorisation d'établir en Valais un *crédit foncier et mobilier* au capital de trente millions.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Le régiment suisse (Meier) au service de France est arrivé à Philippeville (Algérie); il sera cantonné pour le moment au Sétif. Le régiment a la perspective de faire partie de l'expédition de Kabylie.

NOUVELLES DES CANTONS.

BERNE. — La *Jungfrau* a été le théâtre de plusieurs ascensions dans ces derniers jours; l'une d'elles a été effectuée par un Anglais, M. Chapman, qui, à ce que nous apprennent les journaux de l'Oberland, a publié une relation de son expédition, dans laquelle il représente la dernière partie de l'ascension comme excessivement pénible et dangereuse.

— De même que le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat bernois n'a pas accepté l'invitation de la société du Grütli pour la fête centrale de Bienne.

— Le 4 août, à 7 heures 40 minutes du matin, on a senti à Wengen sur l'Aar un faible tremblement de terre, accompagné d'un bruit souterrain.

LUCERNE. — Le voyageur qui a perdu la vie sur le mont Pilate, M. le docteur Schedel, est un Anglais qui a séjourné depuis un grand nombre d'années à Paris, où précédemment il avait pratiqué comme médecin, et qui ensuite, après s'être acquis une existence indépendante, s'était voué exclusivement aux études philosophiques. Dans son voyage dans la Suisse orientale, il a séjourné pendant huit jours chez un ami de Bale-Campagne à qui il a communiqué les résultats de ses recherches dans ces derniers temps. Il a quitté Bale-Campagne le 27 juin, se rendant à Lucerne, dans l'intention de visiter le mont Pilate. Malgré la recommandation instante de son ami de ne pas faire l'ascension de la montagne sans un guide, M. Schedel parait l'avoir tentée seul, et cette témérité lui a coûté la vie.

SAINT-GALL. — La *Gazette de Saint-Gall* annonce que le petit Conseil a ordonné l'essai d'exercices de gymnastique pour les recrues de toutes les armes. On a commencé avec les chasseurs qui passent l'école dans ce moment. M. Manteuffel, maître de gymnastique, dirige les exercices qui font augurer favorablement de cette innovation. Les soldats y consacrent volontiers une ou deux heures de la soirée et la troupe y gagne en tenue et en souplesse.

FRIBOURG. — L'évêque Marilley vient d'annoncer au clergé fribourgeois que son retour dans le canton est indéfiniment ajourné.

faire le lit du vacher. Mauvaise coutume, peut-être, mais aussi vieille que les montagnes, en sorte que les gens n'oseraient s'y soustraire.

— Le lit! et tout de suite, reprit impérieusement le Gingolet qui s'était levé. Puis prenant Favette par la taille, il l'entraîna vers la souspente.

Laissez-moi donc! si vous voulez que je le fasse, lui dit Favette, qui prenait son parti et pensait mieux faire en évitant de le contredire. Le Gingolet ne tint compte de ces paroles, mais en cet instant un soufflet lui arriva sur la joue, comme en savent donner quelquefois les filles outragées.

— Lâchez-moi, ou je crie! méchant homme, dit Favette rougissante qu'il étreignait avec force.

— Crie, ne crie pas, c'est tout un. Nous sommes seuls, et tu va me payer ça, capricieuse!

— Au secours! cria Favette effrayée, et s'efforçant de regagner la porte.

— Au diable! dit l'autre.

Une lutte suivit, lutte inégale et odieuse, comme parfois Celui qui voit tout permet qu'il s'en fasse sur notre pauvre terre. Un instant la montagnarde se dégagea des étreintes du Gingolet et s'élança hors du chalet en poussant un cri désespéré. Le Savoyard se précipita sur ses traces. La croix solitaire de Chavornay était au bout de la prairie, la jeune fille courut de ce côté. — Au secours! cria-t-elle encore. L'écho seul répondit dans la montagne, et cependant le secours arrivait déjà aussi prompt que le vent dans la tempête.

(Revue suisse.)

Cn. DuBois.

(La suite au prochain numéro.)

NEUCHÂTEL. — On lit dans le *National suisse*, du 3 août :

Un triste accident est arrivé hier soir, à neuf heures, dans le puits du chemin de fer que l'on creuse au Mont Sagne. Un ouvrier mineur, d'origine piémontaise, a été tué sur le coup en mettant le feu à une mine; on l'a retiré du puits tout défiguré. Il paraît que le malheureux, au lieu de se servir de la mèche en corde dont les mineurs font ordinairement usage, a persisté, malgré les observations de ses camarades, à vouloir se servir de canettes (tubes en papier remplis de poudre pilée), moyen reconnu très-dangereux.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

France.

(Corresp. part. du journal de Genève.)

Paris, 4 août. — Les nouvelles particulières qu'on me transmet d'Espagne sont singulièrement contradictoires; malgré le silence des documents officiels, mon correspondant persiste à attribuer à l'intervention directe et acceptée d'Espartero l'heureux événement qui a prévenu la guerre civile. C'est la reine, dit-on, qui aurait adjuré le vieux général de ne pas exposer le pays à une nouvelle révolution en laissant arborer son nom comme un drapeau. Espartero aurait répondu que, dans son opinion, la révolution n'était que retardée, mais qu'il espérait bien ne pas voir l'accomplissement de sa prophétie. Il aurait, en outre, recommandé de n'accepter à aucun prix l'intervention même politique de l'étranger.

Paris n'est plus tenable depuis quelques jours. Il y fait une chaleur de 35 degrés, et l'on fait queue à la porte des bains froids comme à celle des théâtres les jours de première représentation. Aux bains Deligny on refuse du monde, et l'eau du bassin disparaît complètement sous les têtes des baigneurs. Le soir, la population se porte sur les boulevards, aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne; les glaciers ne peuvent suffire à rafraîchir cette foule altérée.

On m'assure que Mme Madeleine Brohan, ex-sociétaire de la Comédie-Française, dont on avait annoncé le départ pour Saint-Petersbourg, prend en ce moment les eaux à Plombières.

L'Opéra-Comique a fait avant-hier 80 francs de recette.

Le procès de M. Jules Lecomte, l'un des correspondants de l'*Indépendance belge*, contre MM. Soubiranne et consorts est le grand événement de la semaine. On a plaidé et les plaidoiries ont révélé de bien curieux détails. M. Soubiranne avait, dans un article publié par la *Pénlope*, journal de broderie, qui fut ce jour-là tiré à cent mille exemplaires, allégué que M. Jules Lecomte avait été condamné pour faux, et il offrait d'en faire la preuve. M. Jules Lecomte a été, à ce qu'il paraît, l'objet d'une condamnation, mais dans des circonstances qui n'ont rien d'infamant. Il publiait alors avec un collaborateur un ouvrage intitulé : *la France maritime*. Il était convenu entre eux (mais sans acte de société régulier), que chacun aurait la signature sociale. M. Jules Lecomte émit des valeurs au nom de son associé, puis se brouilla avec lui. Celui-ci renia sa signature à l'échéance et porta plainte au parquet.

L'affaire fut instruite et M. Lecomte condamné par contumace. Il revint plus tard de Belgique purger sa contumace et fut acquitté. Depuis, M. Jules Lecomte est devenu riche, très-riche, et c'est sa bonne fortune qui lui a attiré la plupart de ses adversaires. Ses feuilletons contre la Ristori ont donné naissance à la polémique qui va se dénouer devant la police correctionnelle.

On parle aussi au Palais d'une plainte en diffamation de M. Madrazo contre M. Gustave Planche. Le spirituel critique de la *Revue des Deux-Mondes* prend aujourd'hui à partie D. Federico Madrazo, dans un article sanglant qui vaut mieux qu'un plaidoyer.

5 août. — Le *Moniteur* publie les deux notes suivantes :

« L'empereur sera de retour à Saint-Cloud le 9. Sa Majesté ne compte pas faire de nouvelle absence avant le 15 août. Cependant il n'y aura pas ce jour-là de réception officielle. »

« L'Espagne étant pacifiée, l'empereur a donné l'ordre de suspendre tout mouvement de troupes vers la frontière. »

L'Espagne est donc pacifiée? je veux bien le croire, puisque le *Moniteur* le dit, et pour le bonheur de ce pays je désire que cette tranquillité soit de longue durée. Du reste, c'est le *Moniteur* lui-même qui nous apprend aujourd'hui à quels dangers le bras d'O'Donnell vient d'arracher l'Espagne. C'était « la fraction exaltée du parti progressiste » qui voulait arriver à la domination « et qui a provoqué sa perte et fourni cette occasion d'en finir avec un système de désorganisation et d'anarchie. » « Il est impossible, en effet, dit le *Moniteur*, de méconnaître la gravité de la situation, que la tolé-

« rance assurée à la démagogie avait créée dans les provinces, plus encore peut-être qu'à Madrid même. Depuis bientôt deux ans, à la faveur de l'impuissance de l'administration, des doctrines subversives s'étaient librement répandues parmi les populations laborieuses, dans les campagnes aussi bien que dans les villes. Dès l'année dernière, on en avait vu les fruits à Barcelone et dans un certain nombre d'autres localités de moindre importance. »

« Ce qui n'était ou ne paraissait être alors que le résultat passager et local de l'émotion causée par le retour récent du parti progressiste au pouvoir, est bientôt devenu un fait permanent et à peu près général. Indépendamment des actes qui n'ont pas cessé d'attester la présence d'un foyer de socialisme dans la Catalogne, nous avons vu, à une époque encore très-récente, des violences de la même nature se reproduire sur une très-vaste échelle, notamment à Valladolid, à Palencia et à Rion-Secco. »

« Les menaces et les atteintes à la propriété, les nombreux incendies de fabriques et de magasins à farine, les cris de mort poussés contre les riches dans les provinces plus industrielles de la monarchie, sont autant de symptômes caractéristiques, non seulement des progrès du socialisme durant les six derniers mois, mais d'une organisation de plus en plus forte des juntes directrices de cet ensemble de mouvements combinés. Il est certain que si ces mouvements ont été généralement réprimés par l'autorité militaire, le mauvais esprit de l'administration civile était bien plus propre à les encourager qu'à les prévenir. Là même où cette administration eût été disposée à faire respecter énergiquement la propriété et l'ordre public, elle se sentait paralysée par les fausses idées qui régnaient dans les Cortès et par les directions molles et incertaines qu'elle recevait de Madrid. C'est ainsi qu'à Valladolid les individus, les plus ardents au pillage et à l'incendie, étaient des condamnés libérés qui se trouvaient là par la faute de la police. »

Voilà ce qu'on écrit de Madrid au *Moniteur*, et je ne songe pas à contester l'existence de l'anarchie dont cette lettre trace le tableau. Cependant vous aurez remarqué sans doute qu'elle ne dit pas un mot du parti carliste, du clergé et des ultra-réactionnaires, dont la main a été parfaitement visible dans tous les troubles auxquels l'Espagne a été en proie depuis les glorieuses journées de juillet 1854. Ce silence a lieu d'étonner, car sans l'appui réel du parti absolutiste, je doute fort que les ultra-progressistes eussent été aussi dangereux que l'affirme le *Moniteur*.

Les nouvelles de Constantinople ont peu d'intérêt. Elles annoncent que l'évacuation sera complète le 15 et que l'ambassadeur russe, M. de Boutenieff, arrivera le 3 août. Immédiatement après, l'ambassadeur turc se mettra en route pour Saint-Petersbourg et Moscou.

Ici on ne s'entretient que d'un épouvantable assassinat qui a eu lieu hier matin dans une maison de la rue de la Fidélité. Le concierge de cette maison montait l'escalier, lorsqu'il se trouve en présence d'un nommé Poirier, employé dans une administration. Ce Poirier descendait en même temps (il était 5 heures), traînant derrière lui le cadavre d'une jeune femme nue, à laquelle il avait coupé la tête.

A cette vue effroyable, le concierge pousse un cri; Poirier profitant de son trouble, jette le cadavre au bas de l'escalier, remonte lui-même au second étage, s'élance de là dans la rue, qui était encore déserte, se relève sans s'être fait de mal et prend la fuite. Aujourd'hui, à midi, la police n'avait pas pu le retrouver, et l'on disait qu'il s'était tué. La perquisition qui s'est immédiatement faite dans sa chambre a constaté des détails affreux et sur lesquels il faut tirer le voile. La tête de cette jeune femme, que l'on n'a pas reconnue, a été réunie à son corps, et ces tristes restes ont été transportés à la Morgue, où depuis hier au soir les sergents de ville sont occupés à organiser les rangs de ceux qui veulent y pénétrer.

Le maréchal-duc Pelissier est attendu pour le 8 à Paris; il précéderait d'un jour l'empereur. On parle de lui faire une espèce d'entrée triomphale.

La paix rétablie en Espagne fait supposer que l'impératrice pourra se rendre à Biarritz, dont les bains lui sont tout particulièrement recommandés.

6 août. — Une dépêche de Madrid, en date du 5 août, annonce que le général Falcon, qui était le chef de l'insurrection à Saragosse, s'est retiré en France.

Le chef du parti ultra-progressiste, le marquis d'Albaïda (Orense), qui a été arrêté, est toujours détenu.

— Le prince Ghyka vient d'arriver à Paris, afin de présenter de vive-voix ses observations sur l'organisation future des principautés.

Vous savez déjà que M. le maréchal Pélissier a reçu à Marseille un accueil enthousiaste. A Paris on parle d'un riche mariage que le nouveau duc serait à la veille de conclure, et d'un magnifique domaine qui lui serait offert à cette occasion, pour que le vainqueur de Sébastopol pût se reposer sur ses lauriers. S'agirait-il du château de St-Gratien, ancien séjour de Catinat, et qui est aujourd'hui, je crois, à la princesse Mathilde? Voilà les on-dit.

Savoie.

Après avoir traversé Genève, M. le comte Walewski s'est rendu à Chamounix, où le Mont-Blanc s'est vu escalader par une jeune demoiselle. Le 31 juillet, M. Forman et sa fille étaient parvenus aux Grands-Mulets: le 1er août, la caravane, munie de lanternes, est partie des Grands-Mulets à deux heures du matin, et à dix heures elle était réunie sur la crête de la plus haute montagne de l'Europe; après une halte d'une heure, la caravane a quitté le sommet du Mont-Blanc, et ayant fait une nouvelle halte d'une heure aux Grands-Mulets, elle est arrivée heureusement à Chamounix à sept heures du soir.

Cette ascension comptera dans les fastes de la vallée, soit par le peu de temps employé (quinze heures pour monter et sept pour descendre), soit par l'intrepidité et la force de Mlle Forman, dont les guides disent des merveilles. Cette demoiselle est la quatrième femme qui a escaladé le géant des Alpes.

— On annonce l'arrivée à Aix de l'illustre général russe Todtleben, inspecteur du génie, dont les savantes combinaisons stratégiques ont fait l'admiration des alliés au siège de Sébastopol, et qui a puissamment contribué à la défense de cette place.

Italie.

La situation est très-tendue dans le royaume des Deux-Siciles, et tout semble se préparer pour des événements qui pourraient amener une crise fort sérieuse. Déjà des affiches révolutionnaires l'annoncent ouvertement... Il est vrai que la police affirme gravement que ce sont des Anglais qui se permettent ces menaces et ces appels à la liberté.

Quant à l'état des esprits, c'est toujours la même chose: la noblesse et la bourgeoisie sont en forte majorité hostiles au gouvernement actuel; le bas peuple, au contraire, est tout dévoué à Ferdinand; aussi les sophistes de Naples prétendent-ils que c'est au fond le système démocratique mis en action là comme ailleurs, et que les puissances occidentales n'ont pas le droit de le trouver mauvais. L'armée est aussi pour le roi, cependant il ne faudrait pas s'y fier d'une manière absolue. Quant aux Suisses, leurs régiments sont toujours au grandissime complet, et, comme ce sont les soldats qui, dans le monde entier, sont les moins susceptibles de tourner le dos à leur drapeau et de violer leur serment, on comprend que Ferdinand place en eux sa complète confiance.

Allemagne.

Mme Jenny Lind-Goldschmidt va, dit-on, se fixer définitivement à Dresde. Sa dernière tournée en Angleterre doit lui avoir rapporté environ 1,185,000 fr.

Autriche.

Une correspondance de Vienne annonce que, contrairement à ce qui avait été arrêté d'abord, l'empereur François-Joseph se fera couronner à Vienne comme empereur d'Autriche. François 1er et son successeur, l'empereur Ferdinand, ont été couronnés à Prague, à Pesth et Milan, comme roi de Bohême, de Hongrie et d'Italie. Ainsi se trouverait consommée l'œuvre de la monarchie unitaire à laquelle l'empereur François-Joseph a attaché son nom.

Russie.

Les journaux et les correspondances de St-Petersbourg nous apportent quelques détails relatifs au voyage que sir Charles Napier fait en ce moment dans cette capitale. L'ex-commandant en chef de la flotte anglaise dans la Baltique a parfaitement été reçu par l'empereur Alexandre: il a visité la forteresse de Cronstadt, et il assistera, assure-t-on, ainsi que les personnages diplomatiques arrivés il y a quelques jours, aux grandes manœuvres de la flotte russe près de la Montagne-Rouge, à un mille un quart de Cronstadt. Ces manœuvres auront lieu avant le couronnement. La flotte n'a pas été augmentée; elle compte trois divisions et le même nombre d'équipages; mais plusieurs bâtiments à voile ont été remplacés par des vapeurs, et l'on a établi depuis peu, pour la défense des côtes, un grand nombre de chaloupes canonnières à hélice. Quelques-uns de ces vapeurs vont être envoyés dans la Mer Noire.

— Une dépêche de St-Petersbourg annonce que le général Mourawieff quitte le commandement de l'armée et des provinces du Caucase. Il est remplacé par le lieutenant-général Baratynsky, gouverneur militaire de Kasan.

E. GAY, gérant.

ANNONCES.

CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.

Fourniture de 40,000 traverses en bois de chêne.

L'Administration du chemin de fer franco-suisse met en adjudication la fourniture de 40,000 traverses en bois de chêne, aux conditions d'un cahier des charges dont un exemplaire sera adressé à toute personne qui en fera la demande à l'Administration du chemin de fer, à Neuchâtel.

Un nouvel exemplaire du cahier des charges sera également transmis à chacune des personnes qui ont déjà fait des offres à l'Administration.

Les soumissions seront reçues à l'Administration du chemin de fer franco-suisse à Neuchâtel, jusqu'au 20 août 1856.

Le Comité de Direction. 3—3

MAISON DE SANTÉ.

Cet établissement, situé à Genève, Tranchées de Rive, 355, est destiné à recevoir les personnes qui ont à suivre un traitement médical ou chirurgical hors de leurs familles. Elles y trouveront toutes les ressources et tous les soins que leur état pourra exiger. Les prix sont très-modérés et gradués de manière à être à la portée de toutes les fortunes. La maison n'ayant pas de médecin ni de chirurgien attitrés, les malades prennent ou conservent celui qui leur inspire le plus de confiance.

On peut s'adresser, pour les renseignements, à MM. les membres de la Faculté de médecine de Genève, et, pour les conditions, à M. ou à Mme BOUCHEY, maîtres de l'établissement. 10—10

SION. — IMPRIMERIE DE DAVID RACHOR.

BAINS DE SAXON

Eaux Bromo-Iodurées.

Cercle des Etrangers avec Salons de lecture, de conversation, etc., etc.

Comme à Baden-Baden.